

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Saison estivale : Orléans renforce son offre d'accueil des touristes

Poursuivant sa dynamique touristique, Orléans se dote pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive d'une aire d'accueil dédiée aux camping-cars, ouverte du lundi 2 juillet au vendredi 31 août 2018 et gérée par Orléans Val de Loire Evénements. Elle rouvre également l'aire de stationnement pour les autocars de tourisme située sur les mails.

#### Ouverture saisonnière de l'aire de Camping-Cars

Depuis 2014 et de nouveau en 2018, Orléans ouvre une aire éphémère pour les camping-cars au niveau du Parc Haveaux, pointe arborée du parking nord du Parc des expositions, du lundi 2 juillet au vendredi 31 août 2018. Elle est gérée par les équipes d'Orléans Val de Loire Evénements qui assurent une permanence technique. L'aire intègre tout le confort nécessaire à l'accueil des camping-caristes : points électriques, points d'eau avec vidange et collecte des déchets. L'accès se fait par le portail automatique, ouvert en permanence et des surveillances seront effectuées régulièrement par la police municipale pour plus de sécurité.

#### **Infos Pratiques Camping- Cars**

##### **Adresse du parking**

1 rue du Président Robert Schuman  
45100 Orléans

##### **Accueil téléphonique du Parc des Expositions :**

02 38 56 97 10

##### **Permanence technique :**

06 82 87 52 74

*du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h*

##### **Parking non surveillé**

##### **Accès au centre-ville**

Tram A – Arrêt Zénith-Parc des Expositions  
*Direction Jules Verne*

#### **→Info circulation sur la RD2020**

En raison des travaux d'aménagement de la RD2020 qui se dérouleront notamment durant l'été 2018, la circulation sera réduite à une voie dans chaque sens pendant les mois de juillet et août.

#### **Aire de stationnement pour les autocars de tourisme**

L'aire de stationnement dédiée aux autocars de tourisme créée en 2017 et située boulevard Pierre Segelle, est accessible du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre. Cette aire permet aux autocaristes de déposer les touristes près du cœur de ville durant la belle saison et de pouvoir rester stationnés sur ce site qui leur est réservé.